Contrôle de bonne volonté
Garantie.

Explique comment la garantie truu care+ se prolonge jusqu'à 30 ans grâce à un entretien annuel et dans quelles conditions un système peut être réintégré dans la garantie après un contrôle de bonne volonté payant de 22 points.

Prolongation de la garantie grâce à un entretien régulier

Pour assurer le bon fonctionnement et l'efficacité optimale de la filtration, les cartouches filtrantes de ton système de traitement truu doivent être remplacées au maximum tous les 12 mois. Si l'entretien s'effectue régulièrement, c'est-à-dire une fois par an, ta couverture de garantie se prolonge automatiquement d'une année supplémentaire. truu gmbh te permet ainsi, grâce à truu care+, une période de garantie pouvant atteindre 30 ans. Tu seras automatiquement notifié du changement de filtre en temps voulu.

Condition supplémentaire pour la prolongation de la garantie

Une autre condition pour le maintien de la garantie est que le déménagement de ton système truu soit effectué par un technicien certifié et autorisé. C'est uniquement par un démontage, un transport et une installation conformes aux règles de l'art que nous pouvons garantir un fonctionnement sûr à 100%.

Contrôle de bonne volonté pour le maintien de la garantie

Un système truu reste toujours un système truu. Si ton système truu a, pour une raison ou une autre, perdu sa garantie de 30 ans (care+), ce n'est en principe pas une raison de devoir renoncer à ce super service. Afin de mieux servir tous nos clients, nous avons donc introduit le contrôle de bonne volonté pour le maintien continu de la garantie. Nos techniciens de service vérifient méticuleusement, selon une liste de contrôle comprenant 22 points, l'état et le fonctionnement de l'ensemble du système ainsi que ses accessoires. Nous créons ainsi bien plus qu'une simple preuve de qualité actuelle et nous assurons que tous les composants et pièces de ton système truu fonctionnent correctement comme le premier jour.

COÛTS : Le contrôle de bonne volonté est payant et coûte en Allemagne 248 € TTC (frais de déplacement inclus) (UE 288 € / CH 288 CHF).

Si le contrôle de 22 points est réussi, nous pouvons immédiatement réintégrer ton système dans notre garantie care+ et celle-ci se poursuit sans entrave (à partir de la date d'installation) selon les conditions habituelles de care+. Si l'un des points n'est pas conforme au contrôle, tu recevras de notre part un devis détaillé indiquant exactement quelles réparations pourraient encore être nécessaires pour que tu puisses à nouveau bénéficier de la couverture complète de la garantie.

It's good.
to be truu.